

Procès-verbal du Conseil Municipal

Commune de LA CHAPELLE-AU-RIBOUL

Séance du 1^{er} juillet 2024

Convoqué le 24 juin 2024

Affiché le 24 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le premier juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la Commune, sous la Présidence de M. Jérôme HARAULT, le Maire.

Étaient présents : BESLAND Mathilde, COLLIN Jean Louis, DASSE Michelle, GOUPIL Romain, GRIHARD Françoise, HARAULT Jérôme, HEDIN Olivier, JARDIN Elise, LOUPIL Elodie, LOUYER Marie-Laure, NEDJAAÏ Odile, PLUMAIL Thérèse

Étaient excusés : HUBERT Caty (donne pouvoir à HEDIN Olivier), CAHU Olivier (donne pouvoir à DASSE Michelle)

Étaient absents : CHAUVET Laurent

Secrétaire de séance : HEDIN Olivier

1. Présentation du kiosque

Intervention de Marion Lemonnier

La compagnie brumes sera présente pendant 2 ans sur le territoire de Mayenne Communauté.

La commune accueillera l'exposition « Explorer les lisières » de la compagnie brumes du 18 janvier au 7 février 2025 avec 3 après-midis ouverts : mercredi, samedi et dimanche pour le tout public et les journées du jeudi et vendredi ouverts aux scolaires.

Adjonction de 2 points à l'ordre du jour :

- **9bis : Cantine scolaire**
- **12 : transfert de compétences eau/assainissement**

2. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. Vente parcelle lotissement du Lavoir

Monsieur le Maire propose à la vente la parcelle cadastrée B1121 d'une contenance de 833 m² à Madame Noémie JOLY pour un montant de 12495 € à laquelle s'ajoute la parcelle B944 (parcelle non viabilisée) dont le montant a été fixé à 900 € (délibération D2024-39 du 27 mai 2024).

→ Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-45

4. Indemnité de gardiennage église

A compter du 1er janvier 2024, le montant du gardiennage des églises est fixé à 503,42 € contre 496,09 € pour l'année 2023.

→ Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-46

5. Indemnité de fontainier

Michelle DASSE se retire de la salle et ne prend pas part aux délibérations.

Monsieur le Maire propose de reconduire l'indemnité de fontainier d'un montant de 500 € pour l'année 2024.

→ Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-47

En complément, il lui sera remboursé ses frais kilométriques lorsqu'il utilise son véhicule personnel pour les missions de fontainier. Le versement sera effectué selon les barèmes en vigueur dans la fonction publique.

Avis favorable à l'unanimité

6. Droit de préemption

Il est proposé de préempter sur le bien à vendre situé 10 rue de la Gare.

→ Avis défavorable à l'unanimité

7. Cimetière

La prestation proposée par Études et Chantiers ne correspond plus, en effet l'entreprise intervient 3 fois par an à raison de 2 jours avec une équipe de 8 personnes pour un coût annuel de 3300 €. Plusieurs plaintes ont été recensées à la mairie en raison du mauvais entretien du cimetière qui est le résultat d'un entretien trop espacé dans le temps (3 fois par an).

Il est proposé de rémunérer M. Ripault Nicolas pour le même coût annuel, la seule différence est qu'il interviendra un jour par semaine.

Le changement prendra effet au 1^{er} janvier 2025.

Avis favorable à l'unanimité

8. Tarif location de la salle forfait ménage

Il est proposé d'intégrer à la délibération des tarifs actuels de la salle polyvalente une tarification à l'heure pour le ménage : 30 € par heure de ménage effectuée par l'agent.

Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-48

9. Convention de repas

Il est proposé d'adhérer à la ville de Mayenne pour la fourniture des repas lors de la fermeture de la cantine de Jublains. Cette prestation à vocation ponctuelle et sur des faibles quantités ne nous engage pas financièrement à un volume minimum de commande. Les quantités commandées seront les quantités facturées. Le prix d'un repas est facturé 6,94 €.

Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-49

9 Bis - cantine à 1 €

La commission action sociale a demandé au conseil municipal de réétudier la proposition d'adhérer au dispositif permettant la cantine à 1 € pour les familles au quotient inférieur à 1000.

La proposition suivante a été faite :

Tranche quotient familial	Prix
499	1 €
500 à 700	1 €
701 à 1000	1 €
1001 à 1200	3,80 €
1201 à 1400	3,85 €
1401 à 1600	3,90 €
1601 et plus	3,95 €

Une information sera faite aux familles dès la mise en place effective de ce dispositif.

Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-50

10. Travaux divers

La commission travaux s'est réunie jeudi 27 juin pour définir les travaux prioritaires à engager (isolation par les combles, remplacement d'huissières), des devis seront réalisés et proposés lors d'un prochain conseil.

11. Personnel

Il est proposé la création de deux emplois d'accroissement saisonnier d'activité :

- Adjoint technique de catégorie C pour la réalisation du ménage été à l'école publique, la cantine/garderie et la mairie.
- Adjoint administratif de catégorie C en renfort sur le poste de secrétariat de mairie (ne sera utilisé qu'en cas de besoin spécifique).

Avis favorable à l'unanimité

Délibération D2024-51 & 52

12. Transfert compétence eau/assainissement

Mayenne Communauté sollicite l'avis de la commune de la Chapelle au Riboul sur l'étude liée à la compétence eau et assainissement menée par le cabinet IREDD. Le conseil municipal est unanime sur les scénarios à travailler :

- Pour la compétence eau : orientation vers le SMEP du Horps
- Pour la compétence assainissement : étude de la fusion entre le SMEP du Horps ainsi élargi et le SIEPAC de la fontaine rouillée

En complément de l'avis qui sera transmis à Mayenne communauté, il sera rappelé les souhaits suivants :

- La commune reste propriétaire foncier de la source,
- L'eau de la station continue à être l'alimentation prioritaire du réseau de la Chapelle au Riboul,
- Pas de délégation de service public,
- Mise en place de la charte de bonnes pratiques

13. Questions diverses

- Repas des aînés : Samedi 5/10/2024 = 12.5 € pour les + de 65 ans et 25 € - **Délibération D2024-53**
- A la demande de l'académie de Nantes : il est demandé de délibérer pour le nom de l'école : Clarence Campbell - **Délibération D2024-54**
- 2 camps de scout : du 12 au 13 juillet / du 15 au 16 juillet
- Suite inondation La Pasquerie : des travaux vont être réalisés (montant estimé 500 €)
- Dégâts verger du souvenir

14. Retours commissions

- Retour café trottoir du 16 juin dernier : nids de poule en formation (problèmes résolus depuis par Christophe), aménagement et sécurisation du centre bourg (quand ? financements possibles, accompagnement par Mayenne Ingénierie)
- Commission mobilité Mayenne communauté : Olivier Hédin annonce que des aménagements simples peuvent être réalisés, par exemple aménagement de voies douces, chaudières.

Prochain conseil municipal :

→ Lundi 9 septembre à 18h30

Séance levée à 22h15